

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR UNE INSTALLATION CLASSE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
(Articles R.123-3 à R.123-27 et R.181-36 du Code de l'Environnement)

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SERA OUVERTE AU SUJET DE L'INSTALLATION CLASSÉE SUIVANTE :

→ **OBJET** : MODIFICATION SUBSTANTIELLE DES CONDITIONS D'EXPLOITER UNE INSTALLATION DE PRODUCTION DE PRÉPARATIONS ALIMENTAIRES MICRO-ONDABLES

→ **DEMANDEUR** : SOCIÉTÉ EBLV (Siège social : ZA de Marboué – BP 39 – 28200 MARBOUÉ)

→ **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION** : ZA de Marboué – BP 39 – 28200 MARBOUÉ

→ **DURÉE DE L'ENQUÊTE**: 31 jours du mercredi 27 mars à 9h00 au vendredi 26 avril 2019 à 17h30 inclus

→ **LE DOSSIER EST DÉPOSÉ EN MAIRIE DE MARBOUÉ**, OU LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE PENDANT LES HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE DES MAIRIES ET FORMULER SES OBSERVATIONS SUR UN REGISTRE OUVERT À CET EFFET.

LE DOSSIER COMPREND UNE ÉTUDE D'IMPACT, UNE ÉTUDE DE DANGERS ET LES PIÈCES DE PROCÉDURE RELATIVES À CETTE ENQUÊTE PUBLIQUE DONT L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE ET LA RÉPONSE DE L'EXPLOITANT SI NÉCESSAIRE

LES RÉSUMÉS non TECHNIQUES DE L'ÉTUDE D'IMPACT ET DE DANGERS AINSI QUE L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE ET LA RÉPONSE DE L'EXPLOITANT SERONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR (<http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/En-cours>).

LE PUBLIC POURRA FORMULER SES OBSERVATIONS A L'ADRESSE ÉLECTRONIQUE SUIVANTE : pref-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr

ET POURRA ÉGALEMENT OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LE PROJET AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ EBLV – M. NICOLAS PECQUEUX, RESPONSABLE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT - TÉL : 0237944172

→ **COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR** : M. Denis MACLOUD, ingénieur maintenance et réalisations en retraite, DÉSIGNÉ EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR, SE TIENDRA À LA DISPOSITION DES INTÉRESSÉS, AUX DATES, HEURES ET LIEUX SUIVANTS :

DATE	HEURE	LIEU
MERCREDI 27 MARS 2019	9H00 À 12H00	MAIRIE 11, RUE DU DOCTEUR PÉAN 28200 MARBOUÉ
JEUDI 11 AVRIL 2019	14H30 À 17H30	
VENDREDI 26 AVRIL 2019	14H30 À 17H30	

DES OBSERVATIONS POURRONT LUI ÊTRE ADRESSÉES PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE PAR VOIE POSTALE À LA MAIRIE DE MARBOUÉ

LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR SERONT CONSULTABLES, PENDANT UN AN À COMPTER DE LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE, DANS LES MAIRIES DE MARBOUÉ, DONNEMAIN-SAINTE-MAMÈS, SAINT-CHRISTOPHE ET CHÂTEAUDUN, À LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR - DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ – BUREAU DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES ET SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DE L'EURE-ET-LOIR. [HTTP://WWW.EURE-ET-LOIR.GOUV.FR/POLITIQUES-PUBLIQUES/ENQUETES-PUBLIQUES-ET-CONSULTATION-DU-PUBLIC/ENQUETES-PUBLIQUES/TERMINEES](http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/Terminees)

A L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE, LA PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR ACCORDERA L'AUTORISATION SOLLICITÉE ASSORTIE DE PRESCRIPTIONS OU PRONONCERA UN REFUS PAR ARRÊTÉ MOTIVÉ.